



## **SOYONS TOUTES ET TOUS DES INGOUVERNABLES !**

---

*Pour Macron, au lendemain de ce deuxième tour des législatives, c'est la gueule de bois ! Avec seulement 234 députés alors qu'il lui en faudrait 289, il n'a pas de majorité absolue au Parlement. En face, se dressent des oppositions qui se disent farouches : d'un côté quelque 140 députés de la Nupes, de l'autre quelque 90 députés d'un RN qui a gagné non seulement en sièges mais en voix. Reste quelque 75 députés de la droite classique, que Macron va tenter de draguer, à quel prix ? Les médias dramatisent en parlant de « séisme », de « tremblement de terre », d'« état de siège à l'Assemblée », de « France ingouvernable ».*

---

### **Les absents n'ont pas toujours tort**

Un très fort taux d'abstention a encore marqué : 54 % de l'électorat ne s'est pas déplacé. On n'a pas fini de s'interroger pour savoir si c'est par colère contre un système prétendu démocratique mais qui ne change jamais rien à la vraie vie des classes populaires, et même la pourrit. Ou si c'est par simple « je m'en foutisme ». À titre d'exemple : entre l'élan vers Mélenchon de certains quartiers populaires au premier tour de la présidentielle et les scores de la Nupes aux législatives dans les mêmes quartiers, la moitié des voix se sont perdues. D'électeurs qui se sont manifestement abstenus, les illusions n'étant pas au rendez-vous.

### **Parlons de la Nupes**

Il ne nous est pas indifférent que l'union de la gauche reconstituée autour de Mélenchon marque quelques points en nombre de députés à l'Assemblée. Une femme de chambre va entrer au palais Bourbon, la première certainement qui n'y entre pas pour faire le ménage – ce qui en dit long sur leur démocratie ! Mais cette gauche relookée par son union (entre PCF, PS et Verts derrière la FI), n'a pas fait beaucoup plus de voix que les scores cumulés de ses composantes aux élections précédentes de 2017. Et pour ce qui est de son radicalisme, il a ses limites. Ses porte-parole ont protesté contre la diabolisation dont ils auraient été victimes de la part de la Première ministre Elisabeth Borne. Que non, s'écrie Clémentine Autain sur France 2,

« je ne suis pas d'extrême gauche » ! Si les députés de la Nupes étaient des révolutionnaires, il est certain qu'ils ne se poseraient pas en force d'opposition strictement parlementaire, en force d'obstruction purement institutionnelle. Ils en appelleraient aux luttes des travailleurs, dans les entreprises et dans la rue. Ce qui n'est pas le cas.

### **Parlons de l'extrême droite**

Le RN de Marine Le Pen ne passe pas seulement de 8 à 90 députés. L'extrême droite engrange près de deux millions de voix supplémentaires dans ces législatives, dont l'apport de Zemmour. Bien sûr la détestation de Macron a joué. Mais Marine Le Pen, par-delà sa démagogie sociale, a rappelé les fondamentaux anti-ouvriers du RN : un parti de l'ordre social (de défense de la propriété privée patronale), un parti de renforcement des forces de sécurité (armée et police), un parti raciste qui agite la haine des immigrés : une arme contre les travailleurs qu'elle voudrait diviser selon leurs origines.

### **Règlements de compte au palais Bourbon ou grève générale ?**

Et nous ? Nos retraites ? Nos embauches en masse dans les services publics à commencer par les hôpitaux et les écoles où les situations sont dramatiques ? Nos emplois et conditions de travail ? Nos salaires qui ne suivent pas une inflation qui devient folle ? Macron semble craindre nos réactions face à son projet de départ en retraite à 65 ans : même le congrès de la CFDT semble vent debout contre ! Alors il annonce un texte sur le pouvoir d'achat, à proposer au Parlement dès juillet. Mais comment améliorer notre niveau de vie sans augmentation générale et importante des salaires ? Est-ce que ce seront les députés qui vont nous donner ça ou les patrons auxquels il va falloir l'arracher ? Par des petits pugilats au Parlement ou par une grève qui deviendrait générale ? Poser la question c'est y répondre.

Il va bien falloir que, par nos luttes, nous rendions la France des riches ingouvernable. Tandis que nous arracherons dans et par ces luttes les moyens de nous gouverner nous-mêmes.

## Monopoly

Aux Internationaux, une partie de l'activité part à Limoges. Par contre, nous allons récupérer du travail qui était fait à Lille (où le service ferme). La direction de la Banque Postale joue au Monopoly avec les services, et pour le personnel c'est à chaque fois l'incertitude. Pour nos collègues intérimaires, c'est encore bien pire.

Nous en avons assez d'être pris pour des pions.

## Le prime time en jet lag

Sur Paris 15, en recevant la paye de juin, nous avons pu constater que la prime d'équipe manquait à l'appel. Nous n'aurons même pas ça pour aider à payer nos vacances d'été. Surtout qu'au rythme de l'inflation, elle ne vaudra bientôt plus rien !

## Apprentis chômeurs

La Poste profite à plein des aides publiques renforcées pendant le Covid pour employer des apprentis sans quasiment rien déboursier. Mais au bout, rare sont les embauches. Nous voyons au fil des jours des collègues mis à la porte après leur formation.

Embaucher, c'est pourtant pas sorcier !

## Ils ont la police, on a la peau dure

La semaine dernière, Georges, postier dans les Yvelines, passait en conseil de discipline pour avoir filmé la police. Le 8 février dernier, la direction de son centre avait appelé cette dernière pour faire sortir un représentant syndical venu organiser les collègues contre la réorganisation prévue. La vidéo de ces agents surarmés évacuant *manu militari* un militant syndical avait choqué à juste titre.

Droit dans ses bottes, la direction veut faire payer celui qui a permis de faire connaître ce scandale. Ces méthodes d'intimidation doivent cesser !

## Le 21<sup>e</sup> siècle sera chaud

La canicule de la semaine dernière a rendu intenable les conditions de millions d'entre nous. Personne n'ignore pourtant que des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes nous sont promises dans les prochaines décennies. Mais pour l'instant, rien – à commencer par le Code du travail muet sur le sujet – ne contraint les employeurs à adapter locaux, procédures et temps de pause.

Nous ne pouvons compter que sur nos mobilisations pour éviter de surchauffer au travail... et mettre le feu aux fesses du patronat et de l'État, sur cette question-là comme sur les autres !

## Condamnation Maxi Best Of

McDonald's a dû accepter de payer à l'État un milliard deux cent quarante-cinq millions d'euros afin d'éviter d'être poursuivi au pénal pour fraude fiscale.

L'affaire a été lancée à la suite d'une plainte de la CGT pour « *blanchiment de fraude fiscale en bande organisée* ». Par le biais de sociétés interposées et de montages financiers entre la Suisse, le Luxembourg et les États-Unis, la grande chaîne de restauration rapide aurait soustrait au fisc pour 469 millions d'euros. Ce n'est probablement là que la partie visible de l'iceberg, car pour les multinationales l'optimisation fiscale est devenue une pratique quotidienne.

Pour les prendre la main dans le sac, il faudrait que ce soient les travailleurs qui contrôlent leurs comptes !

## Traitement de faveur

Le texte voté au Parlement européen sur l'interdiction de la vente de voitures thermiques d'ici la fin 2035 a été amendé pour permettre aux constructeurs de luxe de vendre encore des bolides à essence aux millionnaires et milliardaires amateurs de Ferrari, Lamborghini, Maserati, Rolls-Royce ou Bentley. Une exception qui ne changera pas grand-chose dans la non-lutte contre le changement climatique, mais qui en dit long sur le fonctionnement de cette société.

## Pénurie de travailleurs ou de moyens ?

C'est l'alerte généralisée : après les hôpitaux qui agonisent à cause du sous-effectif, l'état d'urgence est annoncé par les patrons des entreprises de transports scolaires ou de la petite enfance. Il manquerait 8 000 chauffeurs pour la rentrée de septembre et il faudrait former 30 000 professionnels pour les crèches. Sans parler des professeurs recrutés à l'arrache, à coups de *job dating*.

Le bas niveau des salaires et la dégradation des conditions de travail sont les causes évidentes de ces problèmes.

## Procès de Brétigny : la SNCF responsable

Neuf ans après le déraillement du train qui a fait sept morts et des centaines de blessés, le procès se termine. Le parquet a demandé la condamnation de la SNCF : « *Ce n'est pas une mise en cause des cheminots [...] mais de la lente dégradation de leurs conditions de travail qui ont été impactées par les objectifs de rentabilité qui leur étaient imposés.* » Cela a le mérite de la clarté.

La direction de la SNCF prétend que les enseignements auraient été tirés. C'est une blague ! Au moment de l'accident, 4 000 kilomètres de lignes étaient soumises à des restrictions de vitesse pour causes diverses. Aujourd'hui c'est 5 000... sans compter tous les autres problèmes de matériel qui rythment le quotidien des cheminots.

De futures catastrophes sont à craindre.

